

## TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE NORD

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE LA TABLE DES PRÉFETS ET DES ÉLUS DE LA COURONNE NORD (TPÉCN), TENUE LE MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022, À LA VILLE DE REPENTIGNY

Étaient présents à la séance :

- M. Denis Martin, maire de Deux-Montagnes, membre du Comité exécutif et du Conseil de la CMM, membre du Conseil d'administration de l'ARTM et président de la TPÉCN;
- Mme Julie Boivin, mairesse de Sainte-Anne-des-Plaines et membre du Comité consultatif agricole de la CMM;
- MM Liza Poulin, mairesse de Blainville, membre de Montréal International et membre du Conseil d'administration d'exo;
- M. Patrick Charbonneau, maire de Mirabel et vice-président de la Commission de l'aménagement et de la mobilité de la CMM;
- M. Pierre Charron, maire de Saint-Eustache, préfet de la MRC de Deux-Montagnes, membre de la Commission de la culture et du patrimoine de la CMM et membre du Conseil d'administration d'exo;
- M. Nicolas Dufour, maire de Repentigny et préfet suppléant de la MRC de l'Assomption;
- M. Sébastien Nadeau, maire de l'Assomption, préfet de la MRC de l'Assomption, membre du Conseil de la CMM et vice-président de la Commission du développement économique, des finances et de l'emploi de la CMM;
- M. Éric Westram, maire de Rosemère, préfet de la MRC de Thérèse-De Blainville et membre du Conseil de la CMM;

Ainsi que :

- M. Jean-Louis Blanchette directeur général, MRC de Deux-Montagnes;
- M. Joffrey Bouchard, directeur général, MRC de l'Assomption;
- M. Kamal El-Batal, directeur général, MRC Thérèse-De Blainville;
- M. Danny Franche, attaché aux dossiers supralocaux, Ville de Mascouche;
- M. Claude Robichaud, directeur général, MRC Les Moulins.

Absents pour cause :

- M. Normand Grenier, maire de Charlemagne et membre du Conseil d'administration d'exo;
- M. Mathieu Traversy, maire de Terrebonne, membre de la Commission de l'environnement et de la transition écologique de la CMM et membre du Conseil d'administration d'exo;
- M. Guillaume Tremblay, maire de Mascouche, préfet de la MRC Les Moulins, membre du Conseil de la CMM et président de la Commission de l'habitation et de la cohésion sociale de la CMM;
- M. Dominic Noiseux, directeur de l'aménagement et de l'urbanisme, Ville de Mirabel;
- M. Sylvain Perron, conseiller à la direction générale - Relations gouvernementales et municipales, Ville de Terrebonne.

Secrétaire : Yves Phaneuf, coordonnateur TPÉCN

### RÉSOLUTION CONCERNANT LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LE PROJET STRUCTURANT DANS L'EST DE MONTRÉAL

**ATTENDU QUE** le 2 mai 2022, le premier ministre du Québec, M. François Legault, la ministre responsable de la Métropole, Mme Chantal Rouleau, et la mairesse de la Ville de Montréal, Mme Valérie Plante, annonçaient que le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal prenaient le leadership du projet du REM de l'Est;

**ATTENDU QUE** cette décision vise la mise en place des conditions de réussite du REM de l'Est;

**ATTENDU QU'**un Groupe de travail, composé du ministère des Transports (MTQ), de la Ville de Montréal, de la Société de transport de Montréal (STM) et de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), a été mis en place pour finaliser la planification et la conception du projet;

**ATTENDU QUE** le 30 mai 2022, dans le cadre du Forum « *la mobilité dans l'est, c'est à notre tour* », le ministre des Transports du Québec, M. François Bonnardel, a confirmé que les études du REM de l'Est intégreront son extension vers Lanaudière et qu'une attention particulière sera portée à la ligne de train Mascouche dans le but d'arrimer les solutions et d'optimiser la performance d'ensemble du réseau;

**ATTENDU QUE**, en conclusion au Forum, le ministre des Transports, M. François Bonnardel, déclarait qu'exo sera impliqué, car les enjeux du Train de l'Est (*train de Mascouche*) seront fondamentaux dans toute la réflexion sur ce projet;

**ATTENDU QUE** le transfert modal et les impacts sur les réseaux existants de transport collectif, incluant le service du train de Mascouche et les circuits d'autobus d'exo, seront évalués dans le cadre du mandat du Groupe de travail;

**ATTENDU QUE** le REM de l'Est est névralgique pour le développement économique de l'est de Montréal et de la couronne Nord et que pour se concrétiser, un projet de transport collectif aussi ambitieux nécessite un engagement de toutes les parties prenantes;

**IL EST RÉSOLU :**

De demander au ministère des Transports du Québec et à l'Autorité régionale de transport métropolitain :

- D'intégrer le Réseau de transport métropolitain (exo) au Groupe de travail sur le projet structurant dans l'Est de Montréal;
- D'impliquer les municipalités des MRC Les Moulins et de l'Assomption concernant l'évaluation des enjeux d'intégration urbaine du tracé dans le secteur de Lanaudière;
- D'ajouter aux analyses du projet du REM de l'Est un volet concernant l'évaluation les impacts sur la rentabilité financière des services existants de transport collectif;

De transmettre copie de la présente résolution à :

- M. Frédéric Bouthillette, s.m.a. Sous-ministériat aux projets stratégiques de transport collectif et ferroviaire, ministère des Transports du Québec;
- M. Benoit Gendron, directeur général, Autorité régionale de transport métropolitain;
- M. Sylvain Yelle, directeur général, Réseau de transport métropolitain (exo);
- M. Massimo Iezzi, directeur général, Communauté métropolitaine de Montréal.

Yves Phaneuf, coordonnateur TPÉCN

Le 28 septembre 2022